



Direction
de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative²

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR « **CRÉDOC / CREST / DARES** »

DOSSIER : AP1_n°12

***Intitulé du projet : Promotion de l'apprentissage et
sécurisation des parcours des jeunes apprentis en France***

Porteur du projet : Conseil National des Missions Locales

Evaluateurs du projet : CRÉDOC / CREST / DARES

***Région(s) d'expérimentation : Centre, Limousin, Rhône-Alpes,
Pays de la Loire***

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : janvier 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'objectif est d'évaluer l'impact de l'accompagnement des jeunes qui souhaitent s'engager dans une démarche d'apprentissage. L'évaluation concerne les phases de l'accompagnement qui débutent au moment de l'expression du souhait par le jeune.

L'observation porte :

- sur l'impact de l'accompagnement renforcé avant l'entrée en apprentissage, sur les chances de trouver un employeur d'accueil ;
- sur l'impact de l'accompagnement renforcé avant l'entrée en apprentissage et pendant la durée de l'apprentissage, sur les taux de rupture d'une part, les taux de maintien en emploi ou d'accès rapide à la sortie de l'apprentissage ;
- sur les conditions de mise en œuvre du projet dans chacun des sites expérimentaux.

D'autres variables d'intérêt secondaires seront observées. Elles porteront notamment sur la construction du projet professionnel, la mobilisation des jeunes sur ce projet, l'adaptation du jeune aux contraintes de l'entreprise, ...

Les méthodes mobilisées sont à la fois quantitative et qualitative. Elles comprennent :

- ❖ un dispositif d'enquêtes auprès des jeunes bénéficiaires et d'un échantillon de jeunes témoins.

Les groupes de contrôle et de traitement sont sélectionnés par tirage aléatoire. A l'intérieur de chaque site, les jeunes repérés comme ayant un projet d'apprentissage sont invités à remplir un questionnaire. La remise de ce questionnaire déclenche leur saisie dans un extranet développé dans le cadre du projet. L'outil met en œuvre la sélection aléatoire.

Le projet porte sur deux cohortes de jeunes bénéficiaires, de chacune 700 jeunes. Au total, 1400 jeunes bénéficiaires et autant de témoins feront l'objet des enquêtes quantitatives.

Chaque cohorte, bénéficiaires et témoins, est interrogée deux fois. La première interrogation a lieu au mois de mars de l'année n+1 (n étant la date d'entrée dans le projet), la seconde en novembre n+2.

- ❖ Le suivi des parcours des jeunes bénéficiaires par le biais du logiciel de suivi des Missions Locales, Parcours 3.
- ❖ Deux phases d'interrogation qualitative des acteurs de chaque site et de leurs partenaires.

Les entretiens qualitatifs auprès des acteurs doivent apporter des éléments pour formuler des préconisations sur les conditions possibles d'essaimage ou de généralisation, pour comprendre quelles sont les différences dans la mise en œuvre du projet d'un territoire à l'autre ainsi que leurs impacts, et pour enrichir l'analyse quantitative par une compréhension fine de ce qui s'est passé sur le terrain. Il consiste en l'interrogation d'une dizaine d'acteurs par site, interrogés une première fois au cours de la première année d'expérimentation, et une deuxième fois après deux ans d'expérimentation.

- ❖ Deux phases d'interrogation qualitative de 15 jeunes bénéficiaires

Cette interrogation vise à apporter des éléments de compréhension des enquêtes quantitatives. Les entretiens auront lieu début 2011 et début 2012.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

La première phase d'interrogation qualitative est en cours de finalisation. La première vague d'enquêtes quantitatives aura lieu en mars 2011 : aucun résultat d'enquête n'est pour l'instant disponible

L'entrée des jeunes de la première cohorte dans le dispositif, par saisie sur l'extranet, a débuté en mars 2010 et s'est terminée en octobre 2010.

Les informations renseignées par les responsables des plateformes dans l'extranet de la phase 1 à l'occasion de l'inscription des jeunes dans l'expérimentation nous permettent de connaître les caractéristiques principales de la population ayant servi de base à l'assignation aléatoire. Nous détaillons quelques résultats.

Plus des deux tiers des jeunes sont des hommes, avec une certaine hétérogénéité entre les sites. Cette répartition est proche de celle observée parmi les entrées nationales en apprentissage en 2008¹.

La répartition par âge montre la jeunesse du public. La plupart des jeunes (plus du tiers) ont 16 ans, et plus de deux tiers ont entre 16 et 18 ans. A titre de comparaison, 20% des jeunes entrés en apprentissage en 2008 au niveau national, étaient âgés de 16 ans.

Ces jeunes sont très majoritairement nés en France ; sur les 5% nés à l'étranger, les pays du Maghreb sont les plus souvent cités.

A propos de leur scolarité passée, près de la moitié viennent du collège. 30% d'entre eux ont eu une expérience en lycée, pour la plupart en lycée professionnel. Moins de 10% d'entre eux sont déjà passés par un Centre de Formation des Apprentis (CFA). La plupart de ces jeunes (63%) n'ont pas quitté le système scolaire et ceux qui l'ont fait ne l'ont fait que récemment. La dernière classe fréquentée donne une idée du niveau scolaire de ces jeunes. La plupart sortent de 3^{eme} (plus d'un quart) mais 22% déclarent que la dernière classe qu'ils ont fréquentée est la 6^{eme}. 16% ont échoué en première année de CAP-BEP. 62% des jeunes n'ont aucun diplôme et 7% n'ont qu'un CFG. Il est intéressant de souligner que 10% d'entre eux ont déjà un CAP ou un BEP.

¹ Les chiffres donnés en référence au niveau national sont issus du suivi statistique des entrées en contrat d'apprentissage, réalisé par la DARES.

Finalement, 87% des jeunes ciblés par l'expérimentation sont d'un niveau de formation V bis ou VI, contre 39% des jeunes métropolitains entrés en apprentissage en 2008, selon les données de la DARES.

Les jeunes déclarent, pour la moitié d'entre eux, être eux-mêmes à l'origine de leur démarche de recherche d'apprentissage. Parmi les autres personnes ou institutions dont ils citent l'influence, les CFA (12%) et les Missions Locales (10%) figurent en bonne place. La majorité des jeunes (84%) souhaitent s'orienter vers un CAP, le Bac Pro n'intéressant que 10% d'entre eux.

Ces caractéristiques des jeunes bénéficiaires, et notamment leur jeunesse, et le faible niveau de formation visé, s'expliquent probablement par leur mode de recrutement (partenariats avec les MGI et les CIO notamment), ainsi que par les choix opérés par les sites : étant donnée la durée de l'expérimentation, la plupart ont fait le choix de privilégier des formations relativement courtes, et donc les CAP et Mentions complémentaires, au détriment des Bac Pro.

Enfin, il est intéressant de noter que 46% des jeunes déclarent avoir déjà trouvé un maître d'apprentissage.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Léopold Gilles responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 112, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date :

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes. The signature is positioned below the 'Signature :' label.